



Canadian Food
Inspection Agency

Agence canadienne
d'inspection des aliments

Essai sur le terrain confiné IAHP H5 pour la volaille

La voie à suivre

septembre 2025



Portée et objectifs

Évaluer la logistique et les résultats sur le terrain de l'administration d'un vaccin contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP H5) à la volaille au Canada.

Cet essai sur le terrain confiné permettrait :

1. étudier la faisabilité économique, épidémiologique et logistique de la vaccination contre l'IAHP H5 ;
2. répondre aux questions concernant le ou les vaccins ; et
3. sensibiliser les partenaires commerciaux à la vaccination des volailles canadiennes.

Cet essai servira de base à un plan de vaccination plus large, si le Canada décide d'aller dans cette direction.

Un essai sur le terrain confiné permettra à l'ACIA, aux gouvernements partenaires et à l'industrie d'étudier la faisabilité de la vaccination contre le virus de l'IAHP H5 chez les volailles de manière contrôlée et rentable, avec un risque minimal pour les exportations de volailles.

Hypothèses

- Le couvoir procédera à la vaccination des poulets.
- L'ACIA supervisera le personnel chargé de la vaccination dans les couvoirs
- Des directives opérationnelles sur la supervision de la vaccination seront disponibles
- L'exploitation fournira l'équipe chargée de la capture et de la vaccination pour l'administration du vaccin inactivé
- Toute ferme participante sera soumise à des contrôles des mouvements.
- Les animaux et les produits provenant de l'exploitation participante seront soit éliminés, soit dirigés sur le marché intérieur seulement (non éligibles à l'exportation)
- Une stratégie de communication sera élaborée en lien avec la mise en œuvre de l'essai sur le terrain confiné
- Les partenaires commerciaux internationaux recevront une communication officielle et un préavis concernant l'essai confiné de vaccination sur le terrain
- Les outils nécessaires à la gestion des données et à la traçabilité seront optimisés pour une vaccination à grande échelle.
- Le projet fournira des informations sur les besoins en matière de traçabilité pour l'application de la vaccination à plus grande échelle
- Un rapport sur les enseignements tirés sera produit.

Considérations : espèces

| Espèces | Cycle de production | Vaccin | Âge éligible pour l'abattage | Considérations | Recommandé |
|--------------------------------|---------------------|----------|------------------------------|--|------------|
| Poulet - poulet de chair | 42 à 49 jours | HVT | 22 jours | 1. Cycle de production trop court pour recueillir des données significatives 2. Les volailles de faible valeur ne justifient pas les coûts de la vaccination | Non |
| Poulet - pondeuse | 18 mois | HVT | 22 jours | 1. Espèces cibles recommandées par United Egg Producers (États-Unis) 2. Espèces cibles vaccinées aux Pays-Bas 4. Le cycle de production long permet de déterminer la durée de l'immunité conférée par le vaccin 5. L'approvisionnement est géré de manière à ce que les exploitations soient habituées à une surveillance réglementaire stricte | Oui |
| Dinde - viande | 11 à 17 semaines | Inactivé | 13 semaines | 1. Le cycle de production fournira des résultats plus rapidement que les poules pondeuses 2. Permet de tester le vaccin inactivé 3. L'approvisionnement est géré de manière à ce que les exploitations soient habituées à une surveillance réglementaire stricte | Oui |
| Canard - viande | 6 à 11 semaines | Inactivé | 13 semaines | Cycle de production trop court (oiseaux non éligibles à l'âge d'abattage) | Non |
| Reproducteurs (toutes espèces) | Années | HVT | HVT | Traçabilité trop compliquée pour la descendance (exigence commerciale) | Non |

- La réalisation d'essais sur le terrain en milieu confiné sur deux espèces nous permettrait de tester simultanément deux des trois vaccins homologués.

Considérations : emplacement

Critères requis :

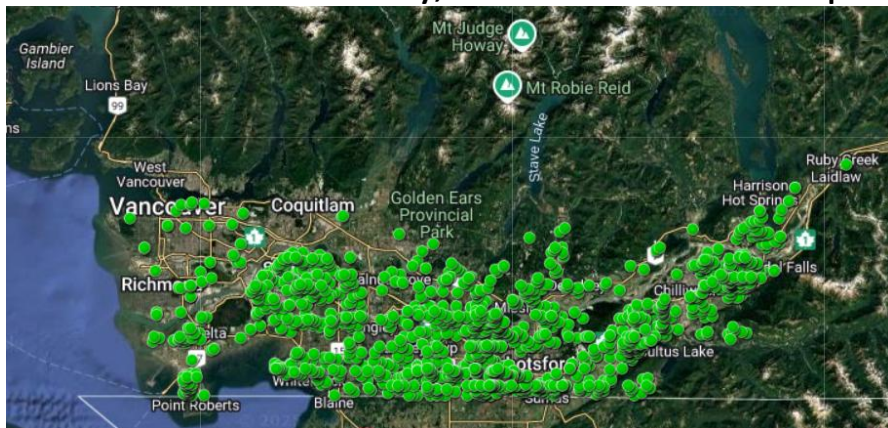
- ✓ Proximité du Centre national des maladies animales exotiques (CNMAE)
 - À l'heure actuelle, les tests de surveillance pour l'essai sur le terrain et les études de provocation ne peuvent être effectués qu'ici (c'est-à-dire qu'il n'est pas possible d'utiliser les laboratoires du Réseau canadien de surveillance zoonositaire)
 - Transport des oiseaux vaccinés pour le test de provocation (le transport par camion est recommandé)
 - Nécessité de respecter les exigences en matière de transport sans cruauté du *Règlement sur la santé des animaux*

- ✓ Suffisamment éloigné pour décourager les déplacements vers d'autres lieux
 - L'UE exige des conditions aux déplacements d'oiseaux vaccinés contre l'IAHP, telles que la traçabilité, et une certification officielle comprenant des résultats négatifs aux tests préalables aux déplacements.
 - L'ACIA n'a pas le pouvoir légal d'appliquer des mesures de contrôle pour la vaccination. Les contrôles des déplacements devraient être appliqués dans le cadre d'un contrat avec les producteurs participants

- ✓ Aucun antécédent ou antécédents sporadiques de circulation du virus sauvage
 - Choisir un endroit où la circulation du virus et le nombre de lieux infectés ont été plus faibles afin de réduire le risque d'infection des exploitations agricoles pendant l'essai sur le terrain confiné
 - Les procédures actuelles de lutte contre la maladie (c'est-à-dire l'abattage sanitaire) prévaudraient si un cas d'IAHP était détecté dans une exploitation vaccinée, mettant fin prématurément à l'essai sur le terrain confiné

Considérations : lieux destinés à l'élevage de volailles

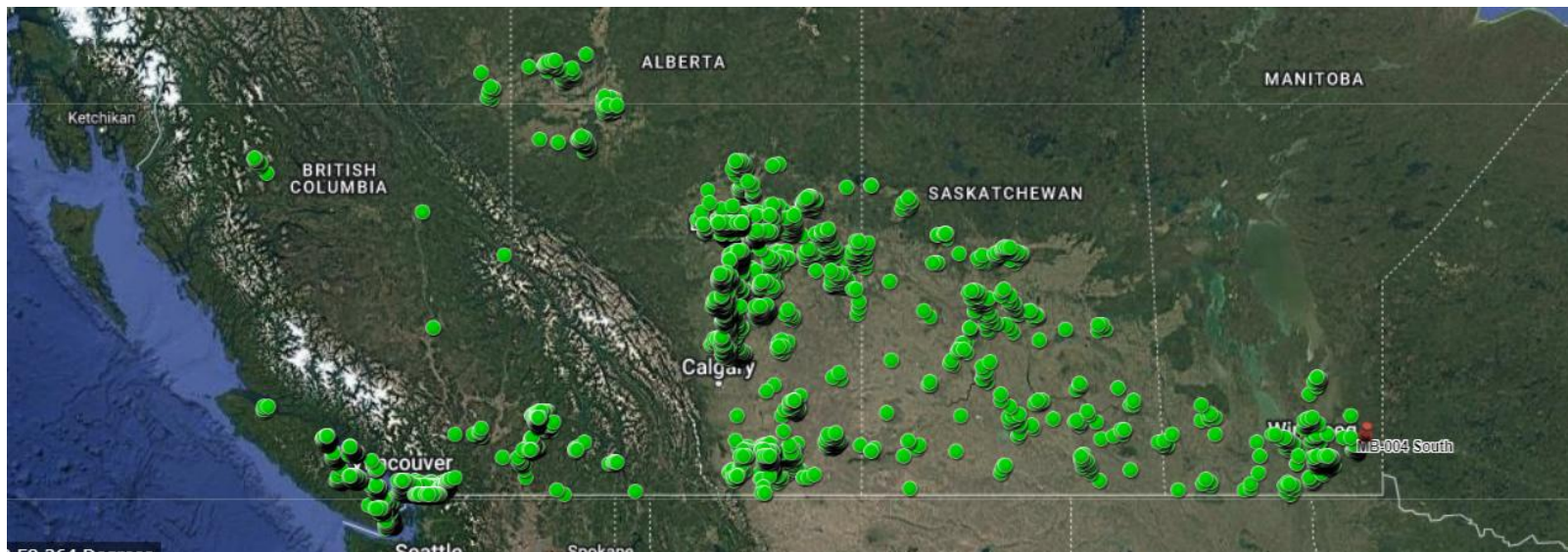
Fraser Valley, Colombie-Britannique



Winnipeg, Manitoba



Ouest canadien



Considérations : vaccins

- Vaccins HVT (CEVA et Boehringer) – poulets
 - CEVA : pour la vaccination des poulets sains âgés d'au moins 1 jour contre la grippe aviaire causée par le sous-type H5 et la maladie de Marek.
 - Administré par injection aux poussins d'un jour
 - Boehringer : pour la vaccination des poulets sains âgés d'un jour contre la maladie due au sous-type H5 de la grippe aviaire, la bursite infectieuse standard et la maladie de Marek.
 - Meilleure adéquation avec les souches circulantes de H5N1
 - Administré *in ovo* au couvoir
- Vaccin inactivé (Zoetis) – dindes et canards (hors homologation)
 - Pour la vaccination des poulets sains âgés de 3 semaines ou plus contre les maladies causées par la grippe aviaire H5 hautement pathogène
- Peut être acheté :
 - Zoetis ~ 120 000 doses
 - CEVA ~ 120 000 doses
 - Combinaison des produits ci-dessus
- Boehringer
 - Peut être en mesure de fournir jusqu'à 60 000 doses initialement destinées au marché du Moyen-Orient

Considérations : surveillance

Conformément au règlement délégué (UE) 2023/361, annexe VIII, partie 5, relatif à la **vaccination préventive** :

| Objectif de surveillance | Activité d'échantillonnage/d'analyse (À déterminer par site ou par bâtiment si plusieurs bâtiments sont vaccinés par site) |
|--|---|
| Détection précoce | - Surveillance passive (réglementaire) (alias signalement d'oiseaux malades) - 5 prélèvements oropharyngés et cloacaux par semaine (oiseaux morts) – PCR |
| Démontrer l'absence de circulation du virus HPAI | -60 prélèvements oropharyngés par mois (oiseaux vivants) – PCR ¹ -60 prélèvements cloacaux par mois (oiseaux vivants) – PCR ¹ - 60 échantillons sanguins par mois (oiseaux vivants) – sérologie DIVA ¹ |
| Mesurer la réponse immunitaire | -20 à 30 échantillons de sérum par mois (poules pondeuses) - sérologie HI ou ELISA ² -40 à 50 échantillons de sérum par mois (dindes) - sérologie HI ou ELISA ² |

¹ pour permettre la détection d'une prévalence de l'infection par le virus de l'IAHP dans l'unité épidémiologique de 5 % avec un niveau de confiance de 95 %

² L'EFSA considère que la proportion minimale d'oiseaux protégés nécessaire pour arrêter la transmission au sein d'un troupeau devrait être supérieure à 92 % pour les dindes et à 73 % pour les poules pondeuses.

Considérations : implications commerciales

- Les oiseaux vaccinés peuvent ne présenter aucun signe clinique d'infection, ce qui soulève des inquiétudes quant à la possibilité que des porteurs asymptomatiques du virus entrent dans le système commercial.
- L'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) soutient l'idée que la vaccination ne devrait pas constituer un obstacle au commerce, à condition qu'il y ait :
 - Une identification et une traçabilité claires des animaux vaccinés
 - Une surveillance post-vaccinale rigoureuse
- La surveillance et la traçabilité sont essentielles. Les pays doivent démontrer que les oiseaux vaccinés et leurs produits sont sans danger pour le commerce
- Même si les directives de l'OMSA sont respectées, chaque pays peut imposer ses propres restrictions
 - Les Philippines sont un importateur majeur de viande de volaille, mais ne reconnaissent pas la régionalisation
- L'accès au marché peut être limité pour les produits dérivés d'oiseaux vaccinés, sauf si des accords bilatéraux sont en place
- Un plan clair est nécessaire pour aider à prévenir les perturbations commerciales : contact direct avec certains, envoi d'une trousse de communication à d'autres
- Les principaux partenaires commerciaux nécessitant une prise de contact directe seraient les États-Unis et l'Union européenne ; les autres seraient classés par ordre de priorité par l'industrie (Russie, Chine) et la direction générale.
- L'acceptation dépendra également de la solidité des accords commerciaux préexistants

Aperçu des essais en champ confiné

- Manitoba, aussi près que possible de Winnipeg
- Une ferme d'élevage de dindes (viande)
 - Un bâtiment (n° à déterminer)
 - Vaccin inactivé Zoetis (hors homologation)
 - Durée de l'essai sur le terrain en milieu confiné : < 20 semaines
- Une ferme avicole (œufs en coquille)
 - ~15 000 oiseaux (un bâtiment)
 - Vaccin Boehringer Ingelheim
 - Essai sur le terrain confiné Durée : 16 à 18 mois
- Oiseaux et leurs produits soit éliminés ou non éligibles à l'exportation (marché intérieur uniquement)
- Surveillance passive hebdomadaire (oiseaux morts)
- Surveillance active mensuelle (oiseaux vivants) et sérologie
- Essai de provocation au CNMAE
- Coût à déterminer

Prochaines étapes

- Créer un groupe de travail fédéral-provincial-industriel
 - Affiner et finaliser le plan d'essai sur le terrain en milieu confiné
 - Évaluer le coût du plan, y compris les options pour l'élimination des oiseaux et des œufs vaccines si cette option est choisie
 - Rédiger des procédures, des formulaires, des rapports et des contrats
- Obtenir les autorisations et le financement
- Présenter le plan aux partenaires commerciaux afin d'obtenir l'assurance qu'il n'aura aucun impact ou un impact limité sur les exportations

Des questions ?

